

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTE DES FEES

Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier

N° 46 Spécial Assemblée Générale

(Directeur de publication : Claude JOURNEE 45 Impasse des deux Colonnes 30900 Nîmes)

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE VENDREDI 1 juillet 2016 à 18 H

Le mot du Président

Une année fournie en événements s'achève, des dossiers importants sont sur les braises, il faut donc être vigilant et ne pas relâcher l'attention. C'est le cas pour la protection contre les inondations avec les destructions réalisées dans le cadre des fonds dits "Barnier", ainsi que des demandes d'acquisitions de 2 maisons pour de possibles destructions, mais aussi des diagnostics en cours par le service de l'urbanisme, chez les riverains les plus exposés aux risques. Mais le dossier ouvert le plus marquant sera vraisemblablement l'impact de la révision du PLU de Nîmes sur votre patrimoine. Plusieurs documents émanant du comité de quartier vous ont alertés déjà!! ne prenez pas ces alertes à la légère.

Notre mandat, est de vous informer et de vous aider sur ce dossier. Il ne faut pas hésiter à nous interpeler si vous avez besoin de renseignements.

Comme chaque année lors de l'assemblée générale un bilan des actions engagées et un bilan financier seront faits, le bureau actuel sera démissionnaire, et l'on procèdera à un appel à candidatures.

N'oubliez pas non plus que c'est lors de l'assemblée générale que 80% des cotisations sont encaissées.

Merci d'avance de ne pas l'oublier c'est grâce à elles que nous fonctionnons.

Les membres du bureau 2014 - 2015

Claude JOURNEE Président	04 66 23 08 00
André CARRIERE Vice Président	04 66 23 19 61
Jean-Pierre CANCEL Secrétaire	04 66 23 96 48
Jean-Pierre PARNEIX Sec. adjoint	04 66 23 18 40
Michel WEBER Trésorier	04 66 21 35 60
Laurent BLUM Trésorier Adjoint	04 66 64 76 01
Jean ESPUNY	04 66 62 25 49
Françoise FIROUD	04 66 23 70 90
Philippe LEVY	04 66 03 01 39
Isabelle MARTIN	06 62 79 26 41
François MILLET	04 66 64 10 97
Denis REYNAUD	04 66 64 56 77
Patrick AGNIEL	06 12 99 85 51

Nous rappelons que le bureau est démissionnaire dans sa totalité et que cet encart tient lieu d'appel à candidature pour la constitution du nouveau bureau.



Loto

Le loto organisé par le Comité de quartier a obtenu un franc succès. Plus de cent participants ont pu également déguster la galette des rois.

Cette manifestation, désormais incontournable, sera reconduite.

"A l'an qué ven".





Rando Camplanier

Pour les personnes qui ne pourraient assister à l'assemblée générale, nous les invitons à prendre ou à renouveler leur adhésion en renvoyant ce papillon à l'un des membres du Bureau.

NOM..... PRENOM.....

Adresse.....

Adresse MailSignature.....

Ci-joint, un chèque de 10€ par famille. (Libellé à l'ordre du comité de quartier de Camplanier).



Historique des transports en commun Nîmois

De 1845 à 1951... Du fiacre au tramway

1845 : Mise en service des premiers fiacres

1880 : Apparition des tramways à chevaux en 1880.

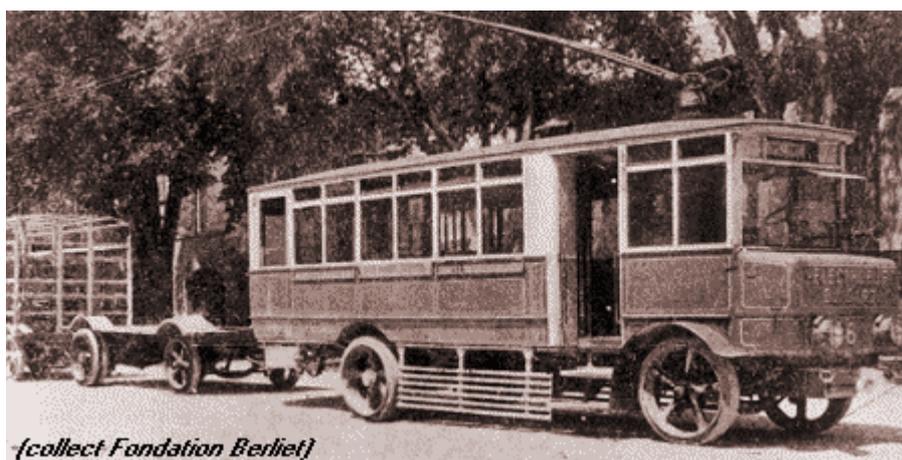
1899 : Mise en service des tramways électriques avec la création de la ligne **A** dite du « *Tour des Boulevards* » puis des lignes B et C assurant la desserte des quartiers périphériques.

A la fin du XIX^e siècle, soucieux d'en finir avec les coûts prohibitifs et les médiocres performances de la traction animale, les exploitants cherchent à appliquer la vapeur et surtout le moteur à explosion à la traction des omnibus, là où il est exclu d'introduire le tramway. Mais le rendement médiocre des omnibus à vapeur, ainsi que le manque de fiabilité du moteur à explosion encore balbutiant, vont orienter les recherches vers la traction électrique

1924 : Après le département de la Savoie en 1923, le département du Gard crée en 1924 deux lignes interurbaines d'électrobus, de type parisien de 1922, alimentées par ligne aérienne bifilaire à trolley :

- la ligne 6, de Nîmes au Pont du Gard par Remoulins,
- la ligne 8, de Nîmes à Comps avec un embranchement vers Manduel.

Ces lignes, gérées par les Tramways de Nîmes, étaient desservies par de véritables trains routiers: des électrobus à prise de courant par perches. En 1927, les deux lignes furent supprimées trois ans après l'inauguration faute de résultats financiers satisfaisants.



1945 : Le réseau de lignes est exploité en régie municipale et la fameuse livrée dite « *rouge et crème* » assortie des armoiries de la ville fait son apparition sur le matériel roulant, qui subsistera jusqu'à la fin de l'exploitation sous ce statut juridique.

1949 : L'autobus sera choisi à partir de 1949 (Berliet PCK 7W) entraînant ainsi le retrait échelonné des tramways électriques devenus obsolètes.

1951 : Le dernier tramway rentre définitivement au dépôt le 20 juillet 1951 après son dernier service sur la ligne **A** dite du « *Tour des Boulevards* ».

De 1952 à 1981... L'ère des autobus

1952 : Création de nouvelles lignes tandis que celles reconverties depuis la disparition des tramways bénéficient immédiatement de prolongations de parcours vers les quartiers lointains.

1963 : Ouverture de la première d'une série de lignes suite à l'urbanisation nouvelle des quartiers ouest de la ville.

1964 : Construction du 1er abribus sur l'avenue Feuchères au cours de l'année suivante.

1969 : Mise en circulation giratoire du centre-ville de Nîmes, et par corollaire réorganisation du parcours des lignes empruntant les grands boulevards.

1971 : Création des couloirs à contresens réservés aux autobus.



1980 : Mise en service des lignes 1 et 2 reliant directement les quartiers ouest et le centre-ville. L'ensemble du réseau totalisant ainsi au même moment 12 lignes classées de A à K.

De 1982 à 1993... Nouvelle image du réseau et privatisation des services

1982 : Restructuration du réseau des lignes désormais classées par des chiffres, les longs parcours à sens unique de certaines portions de lignes sont réduits au strict minimum.

1984 : Lancement des premières lignes rurales : la ligne **22** desservant les quartiers dits des « Mazets » ainsi que de la ligne **23** desservant le Mas de Boudan avec des minibus. Création d'un service nocturne de fin de semaine (ligne **A** reliant Castanet à Courbessac) ainsi qu'un renforcement du réseau des lignes scolaires dans certains quartiers ouest.

1985 : 40 ans après sa création, la régie municipale cesse définitivement d'exister et laisse place au 1^{er} décembre à la STCN (Société des transports en commun de Nîmes).

1986 : Mise en place d'une série de 9 autobus articulés et bénéficiant en outre du système dit "Self-Service" permettant la montée et la descente des voyageurs par toutes les portes.

1988 : Suppression des couloirs à contre-sens à cause de trop nombreux accidents et mise en service de la navette gratuite de centre-ville baptisée « **Nimabelle** ». Dans la même campagne d'évolution du réseau, la nouvelle ligne **20** reliant la Gare Routière et les boulevards du centre-ville au quartier de la Cigale est créée.

1990 : La ligne **22** change de nom et devient la « **Mazetière** » à la suite de l'évolution de son offre de transport élargie et de la mise en place de dessertes accessibles sur réservation téléphonique.

De 1994 à 2006... Vers un réseau rural puis suburbain

Le **réseau de transports en commun de Nîmes** est un réseau urbain de lignes de bus délégué à **Keolis** par l'autorité organisatrice des transports urbains qui est la communauté d'agglomération Nîmes Métropole. Le réseau est exploité sous la marque **Tango**,
1994 : restructuration avec la création de lignes lettrées et chiffrées et **création du service « Les 7 Collines » visant à affiner la desserte des quartiers dits des « Mazets » avec des services scolaires exploités sous la marque « Les Collégiales »**. En septembre de la même année la navette de centre-ville baptisée « Huit en Ville » est mise en service remplacée en 2000 la nouvelle navette de centre-ville « La Citadine ». Les lignes des 7 collines desservent les quartiers des garrigues, en minibus ou taxis. En plus de certains horaires fixes, vous pouvez réserver vos trajets pour des horaires "à la demande".

Ouverture	Durée	Nombre d'arrêts	Matériel	Jours de fonctionnements	Jour / Soir / Nuit / Fêtes
02/09/13	10mn	8	Taxi	<u>L</u> , <u>Ma</u> , <u>Me</u> , <u>J</u> , <u>V</u> , <u>S</u>	O / N / N / N
Principaux arrêts desservis : Camplanier • Jaurès					

1996 : Les 150 ans des transports en commun à Nîmes sont fêtés en 1996.

1999 : voit la mise en service des premiers autobus à plancher bas intégral et accessibles aux personnes à mobilité réduite, des Renault Agora.



De 2007 à 2016... Naissance de Tango

2007 : le réseau abandonne le nom *TCN* au profit de *Tango*.

2012 : Mise en service de la ligne en site propre « Tango+ » T1 reliant l'autoroute A 54 aux Arènes. La mise en service de la ligne T1 marque le retour des autobus articulés à Nîmes. Ce projet de TCSP nîmois est un **bus à haut niveau de service (BHNS)**



2013 : Le réseau suburbain scolaire prend le nom « Tempo » 100 à 115 et le réseau urbain avec les lignes « 7 Collines » sont désormais numérotées.

2016 : Deuxième ligne TCSP L'axe est-ouest avec une distance de 16 kilomètres et reliera le secteur de St Césaire jusqu'à l'est de la ville, voire jusqu'à la sortie d'autoroute Nîmes Est, sur laquelle serait implanté un important parc relais. Les travaux devront commencer vers **2017** et la futur ligne T2 sera mise en service courant **2020**.

Plus près de nous Des taxis pour desservir Camplanier

Le réseau des 7 collines mis en place le 15 février 1994

Plusieurs milliers de Nîmois vivent en garrigue. Et pourtant, cette zone d'habitation a été mal desservie par les transports en commun jusqu'en 1994. A l'époque, la seule ligne existante, « la Mazetière » mettait plus de 45 minutes pour faire toute sa boucle avec des passages espacés. De sorte que sa fréquentation était devenue quasi nulle. D'ailleurs René SUCCO délégué chargé de ce dossier avec André MICHEL, taxiteur et adjoint au maire, admettaient : « de nombreux comité de quartier nous faisaient part de leur volonté de voir fonctionner un vrai service de transports en commun dans la garrigue ». Le problème était d'avoir une desserte correcte et adaptée à la demande sur un réseau très vaste avec des rues ou des chemins souvent étroits ! Ces élus, les TCN (TANGO maintenant) et les services techniques de la mairie ont fait preuve d'innovation et de pragmatisme à la fois. Pragmatiques en s'appuyant sur une expérience comparable qui fonctionnait bien déjà à St Briec et Strasbourg : «une pêche aux bonnes idées » en quelque sorte. Innovants en décidant de faire circuler des véhicules divers (minibus et taxis) pour assurer des dessertes régulières aux heures de pointes et des dessertes à la commande aux heures creuses. Ainsi est né le réseau des 7 collines le 15 février 1994 qui affichait son ambition : offrir un service sur mesure.

Une des nouveautés était donc la desserte à la commande par des taxis : mais attention, ne rêvez pas, il n'était pas prévu que les taxis viennent chercher les usagers à domicile à n'importe quel moment de la journée ! Ils circulaient sur la ligne régulière et prenaient les usagers devant le panneau d'arrêt à des horaires fixés à l'avance.

Aujourd'hui, le principe de fonctionnement du réseau des 7 collines est pratiquement identique à celui de 1994 : aux heures de pointe, comme pour les autres lignes, les usagers attendent les taxis aux points d'arrêts et aux heures affichés. La ligne 78 (celle de notre quartier) compte 8 arrêts : Camplanier, les 2 colonnes, Sureau, le hameau, écoliers, Canteduc, Cadereau et Jaurès et 3 horaires : 7h30, 8h30 et 13h30 dans le sens Camplanier-Jaurès. Et dans le sens Jaurès-Camplanier les 8 mêmes arrêts dans le sens contraire et 5 horaires dont un sur commande : 11h15, 12h15, 16h15 (sur commande avec réservation le matin avant 11 heures), 17h15, 18h15. Cette ligne fonctionne du lundi au samedi.

L'utilisateur ne paie pas plus cher aujourd'hui qu'à la création de ce service, bien que transporté par un taxi. Tous les titres de transports et abonnement admis dans les bus le sont dans les taxis. Un ticket à l'unité peut même y être acheté dans le taxi.

Bien entendu, l'intervention des chauffeurs de taxis dans le réseau des 7 collines s'est accompagnée de négociations avec la profession. Des stages de formation ont même été organisés pour que les artisans taxiteurs puissent répondre aux attentes des usagers de cette ligne.

Évidemment, cette prestation à un coût pour la collectivité puisque le prix payé par l'utilisateur est loin de couvrir la rémunération du taxiteur... constat d'ailleurs valable aussi pour les autres lignes du réseau TANGO maintenant. Mais les transports en commun et pas que cette ligne 78, coûtent chers aux contribuables en général et pas qu'en fonctionnement puisque le coût de construction de la deuxième ligne TCSP qui va traverser Nîmes d'est en ouest sur une distance de 16 kilomètres et qui reliera le secteur de St Césaire jusqu'à l'est de la ville, voire jusqu'à la sortie d'autoroute Nîmes Est, serait estimé à près de 180 millions d'euros !

Alors relativisons le coût de cette prestation... n'est-ce pas Messieurs les décideurs et élus !

PAROLES D'USAGERS

Arthur : j'ai 17 ans et je suis en 1ère au lycée Alphonse Daudet. Je prends la ligne 78 de façon régulière, que ce soit pour aller en cours durant la semaine ou pour aller en ville voir des amis. Sans cette ligne, je serais forcé de descendre, et surtout de remonter, à vélo et ce quelle que soit la météo. En plus d'être la seule alternative au vélo, la ligne présente le confort dû à la prise en charge de celle-ci par les taxis, une ponctualité qui n'est pas toujours retrouvée chez les bus classiques, ainsi qu'une plus grande relation humaine avec les chauffeurs ainsi que les passagers. Le seul inconvénient notable de cette ligne reste cependant le peu d'horaires qu'elle propose.

Elodie : (16 ans) les jeunes qui habitent Camplanier et qui souhaitent profiter des animations du centre-ville en soirée, mieux vaut disposer d'une voiture... ou d'une bonne paire de baskets. Pas de bus à l'horizon pour rentrer chez soi. J'utiliserais donc ce service plus souvent si les horaires étaient mieux adaptés à mes attentes et aux attentes des gens du quartier. Un service de taxis de nuit pour les jeunes devrait être remis en fonctionnement mais pas que sur Camplanier mais sur Nîmes en général.

Patrick (57 ans) : j'ai découvert ce service en novembre dernier un peu par hasard. Provisoirement sans véhicule, j'envisageais de me rendre à mon travail à pied à proximité de la gare... soit 1h30 de marche par jour ! Certes, il n'y a pas un large choix d'horaires mais ils conviennent bien pour les gens travaillant en centre-ville de Nîmes. Personnellement, je pars le matin à 7h32 de l'arrêt des 2 colonnes et reviens le soir avec le taxi de 18h15 ou de temps en temps 17h15. Le matin, le taxi est souvent pratiquement complet voire même complet ce qui nécessite la commande d'un 2^{ème} taxi pour la personne n'ayant pas pu monter dans le 1^{er} taxi. Comme dit Arthur, l'ambiance est conviviale entre les passagers et les chauffeurs de taxi pour la plupart aimables et dans la mesure du possible à l'écoute de nos attentes. Un seul bémol, la vérification des titres de transports ne se fait pas d'une manière systématique car trop souvent l'appareil de contrôle fourni aux taxiteurs par TANGO est HS... Or, cet appareil permet d'évaluer aussi, en plus de la vérification des titres de transport, la fréquentation de cette ligne. En espérant que cette sous-évaluation de la fréquentation de cette ligne par TANGO ne va pas entraîner à terme la suppression de certains horaires ou je n'ose l'imaginer de la ligne elle-même qui compte tenu de sa fréquentation serait une aberration et une injustice vis-à-vis d'un service public qu'est en droit d'attendre et de bénéficier tout contribuable Nîmois.

Ludovic (24 ans)

J'ai emménagé dans les hauteurs du chemin de Camplanier en août 2015. Je ne suis pas véhiculé. Dans les premiers temps, je faisais le trajet en vélo depuis mon domicile jusqu'à mon lieu de travail plusieurs fois par semaine (je suis enseignant au collège Feuchères, à deux pas de la gare). Très rapidement s'est présentée la nécessité de prendre les transports en commun, notamment en raison du temps qui ne permet pas toujours de se déplacer à vélo. J'emprunte aujourd'hui la ligne 78 plusieurs fois par semaine, le matin (7h30) et en fin de journée (17h15 ou 18h15).

Les horaires de la ligne, très peu flexibles, me contraignent parfois à attendre pendant des heures en ville ou à faire le trajet à pied (1h30 de marche) notamment lorsque je termine à 12h05 (comment être à 12h15 à l'arrêt Jaurès ?). Si je termine à 15h et que je souhaite disposer d'un taxi pour 16h15, celui-ci doit être commandé le jour même avant 11h ce qui, là encore, présente un inconvénient majeur : à quel moment puis-je commander un taxi lorsque j'ai une matinée de cours de 8h à 12h avec très peu de temps disponible ? Ne serait-il pas envisageable de pouvoir commander un taxi jusqu'à 14h ou bien encore de pouvoir faire une seule et même commande pour plusieurs jours de suite ?

Compte tenu de ces inconvénients, il semble donc plus que nécessaire, pour des raisons de commodité, que les usagers qui font vivre la ligne 78 puissent disposer d'une plus grande flexibilité d'horaires, commandes de taxis y comprises.

SOIREE DU 1 juillet 2016



Programme de la soirée qui se déroulera sur l'espace des fées,
impasse de la grotte:

18HAssemblée Générale.

Suivi d'un échange avec les élus présents.

20H 00.....Apéritif offert à tous.

20H 30..... PAËLLA Géante

Participation de 10€ par personne

Important : Pour des raisons d'intendance nous vous demandons de
bien vouloir vous inscrire avant le vendredi 24 juin

La soirée sera animée par : **Scarlett Déon**



Pour votre inscription à la paella, veuillez renvoyer ce papillon à l'un des membres du bureau ou au Président Claude JOURNEE 45, impasse des deux colonnes ou bien par téléphone aux coordonnées en début de journal.

NOM

PRENOM.....

Nombre de personnes :

Compte rendu d'activités

Depuis notre dernière assemblée générale du 03 juillet 2015 le bureau élu le 14 septembre, s'est fixé des objectifs suivants : au cours de la mandature écoulée, de multiples rencontres se sont tenues, avec les élus, les services techniques. Participation du Comité à l'atelier dit "Trame bleue et Trame verte" mis en place dans le cadre de la révision globale du PLU de Nîmes et l'application de la loi ALUR

A ce jour, voici les actions principales qui ont été engagées et les réponses que nous avons obtenues.

Conseil de Quartier Garrigues Ouest.

Participation aux 4 réunions mises en place.

Demandes de subventions:

- 1 subvention nous a été attribuée par la Mairie à hauteur de 700€
- 1 du conseil départementale devrait suivre.

Travaux réalisés par le biais du conseil de quartiers garrigues Ouest

- La matérialisation de la traversée piétonne située devant le cédez le passage du chemin des écoliers (travaux financés 5800€).
- Au niveau du 215 chemin bas de Camplanier, pour éviter l'eau stagnante : raccordement du profil bas du ralentisseur au réseau d'eau pluviale (1000€).
- Reprise en bicouche du goudronnage du chemin Historique du 617 au 935 (9600€).
- Mise en peinture de la totalité des pictogrammes zone piétonne.
- Mise en place d'un container à verre chemin des écoliers.
- Mise en place d'un tapis de copeaux jeux d'enfants impasse de la grotte.

Travaux demandés et réalisés par le service voirie

- Réfection de la chaussée submersible au niveau du N° 359.
- Au niveau du 1027 chemin de Camplanier réfection de la chaussée pour éviter l'eau stagnante.

Travaux demandés au service voirie mais non réalisés

- Goudronnage du chemin de Camplanier de l'enrobé de l'impasse de la Grotte jusqu'au 1696 Chemin de Camplanier (estimation 54 000€).
- Création d'une piste cyclable de l'entournement cimetière jusqu'au 617 chemin de Camplanier.
- Élargissement du chemin Puech du Bois (relance de la demande).
-

Travaux demandés au conseil de quartiers garrigues Ouest mais non réalisés

- Éclairage de l'Impasse Léonard voté lors du conseil de quartier du 24/05/2016 (8200€).
- Place Pasteur Brunel, mettre en place 1 borne arrêt minute sur la partie entrante de Camplanier (travaux actés reste à définir le lieu).
- Extension de l'assainissement du chemin de Camplanier du N° 617 jusqu'aux environs du N° 750 ainsi que de l'impasse de la Grotte jusqu'au N° 1696 (relance de la demande).
- Prolongement de l'éclairage public passage des pinèdes (12.000€)
- Suppression d'une place de parking handicapé (demande actée courant 2016)
- Goudronnage en bicouche du Chemin de Camplanier du 2415 au 2490
- Éclairage du même tronçon. (secteur non prioritaire, ce chemin ne dessert qu'une maison)

Compte rendu d'activités (suite)

Union des comités de Quartiers (UCQNM)

- Participation aux réunions de l'Union des Comités de Quartier de Nîmes Métropole sur tous les sujets d'actualité :
- Participation active à la commission d'urbanisme.

Activités diverses

- Le 18 juin 2015 organisation d'un grand vide grenier au Chemin bas de Camplanier.
- Le 20 février 2015 : Traditionnel loto du quartier dans la salle de la Cigale. Il y eut une grosse participation des habitants (plus de 100 personnes). Nous remercions ici tous les commerçants des quartiers environnants pour leur générosité.
- 27 mai 2015 : Organisation de la fête des voisins à plusieurs endroits de notre chemin
- Jean Pierre PARNEIX vous fera le bilan de la section pédestre

Bilan financier

Période du 01/06/2015 au 31/05/2016

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Repas Ag (paella)	2113	Repas Ag (paella)	1337
Événements Familiaux	90	Adhésions	1200
Journal	502	Subvention Mairie et CD	900
Assurance	207	Loto	920
Cotisation UCQ	50	Revenus placements	59
Loto	878	Divers	156
Remboursement Antenne	361		
Bureau	126		
vide grenier	100		
Fête des voisins	145		
Total dépenses	4572	Total recettes	4572
Solde compte courant au 31 Mai 2016		1472,54	

